

Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise	
1.1	Identificateur de produit
	Nom commercial Isomate OFM Rosso
	Synonyme Isomate OFM Rosso flex
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées
	Utilisation Phéromone pour perturber l'accouplement
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité
	Fabricant CBC (Europe) S.r.l.
	Adresse Via Zanica 25 24050 Grassobbio (BG), Italie
	Téléphone +39 0362 365079
	E-mail Biogard_sdsondemand@pec.it
	Fournisseur Andermatt Biocontrol Suisse AG
	Adresse Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone +41 (0)62 917 5005
	E-mail sales@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence
	Téléphone 145 (Tox Info Suisse)
Rubrique 2 Identification des dangers	
2.1	Classification de la substance ou de la préparation
	Selon règlement CLP (EC) No. 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 1 Aquatic Chronic 3
2.2	Éléments d'étiquetage
	EUH 401 Pour éviter tout risque pour l'homme et l'environnement, respecter le mode d'emploi. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Peut provoquer des réactions allergiques de la peau. En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée, consulter un médecin. En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon Enlever les vêtements contaminés et se laver. Ne pas inhaler l'aérosol. Portez des gants et des vêtements de protection appropriés. Éviter le contact avec la peau. Tenir hors de portée des enfants. SP1 Ne pas laisser le produit et/ou son récipient entrer en contact avec l'eau. Peut être nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme. Symboles et indications de danger:  Mention d'avertissement: Attention
2.3	Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est une préparation

3.2 Préparations

Préparation des substances suivantes avec des ajouts non dangereux.

Nom	CAS-Nr EU-Nr	Classification (Reg. EC 1272 / 2008)	Concentration (%)
(E,E)-8,10-Dodecadien-1-ol	33956-49-9 260-506-4	Skin Irritation 2, H315 Aquatic Acute 1, H400	60 - 70
Dodecan-1-ol	112-53-8 203-982-0	Skin Irritation 2, H315 Aquatic Acute 1, H400	5 - 10
(Z)-8-dodecen-1-yl acetate	28079-04-1 248-823-6	Aquatic Chronic 1: H410	80 - 90
(E)-8-dodecen-1-yl acetate	38396-29-0 253-904-4	Aquatic Chronic 1, H410	5 - 6
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	128-37-0 204-881-4	Aquatic Acute 1: H400 Aquatic Chronic 1: H410	2
Tetradecan-1-ol	112-72-1 204-000-3	Skin Irrit. 2: H315 Aquatic Acute 1: H400	1 - 3
(Z)-8-Dodecen-1-ol	40642-40-8 255-019-9	Skin Irrit. 2: H315 Aquatic Acute 1: H400	0.01 - 0.3

Rubrique 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales	Si les symptômes se développent, éviter toute autre exposition au produit. Enlever les vêtements contaminés.
Après inhalation	Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec les yeux	Se débarrasser des lentilles de contact. Rincer les yeux, pendant au moins 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Consulter un oculiste.
Après ingestion	Se rincer la bouche à l'eau. Boire assez de l'eau. Consulter un médecin toute de suite.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas des informations supplémentaire

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:	Poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone (CO ₂), eau pulvérisé
Moyens d'extinction inappropriés:	Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Formation de Monoxyde de carbone et CO₂

5.3 Conseils aux pompiers

Protection respiratoire indépendante.
Collecter eaux d'extinction séparément et ne laisser pas entrer les égouts.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux ou la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le plus rapidement possible le produit déversé avec un matériau absorbant (sable, terre de diatomées, liants acides, liants universels, sciure de bois). Recueillir le produit absorbé dans des récipients scellables et les étiqueter soigneusement. Éliminer comme un déchet chimique conformément aux réglementations nationales et locales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucun

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas boire, manger ni fumer en travaillant. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une ventilation suffisante. Tenir à l'écart de source d'ignition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger de la chaleur et du soleil. Ne pas stocker ensemble avec des matières oxydatives et des acides. Stocker sous conditions sec et frais dans des emballages bien fermé. Respecter les réglementation locaux et nationale pour le stockage de produit dangereux pour l'eau.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Phéromone. Produit phytosanitaire.

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit contient des produits chimiques. Cette fiche de données de sécurité est seulement valable au cas d'emballage endommagé et le produit s'écoule. Le produit soi-même ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage	Lunettes de protection
Protection de la peau	Gant de protection (Caoutchouc nitrile, Néoprène)
Protection respiratoire	Pas nécessaire
Risques thermiques	Pas nécessaire
Autres	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide
Couleur	Incolore - jaunâtre
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du pH	4.7
Point de fusion	Non applicable
Point d'ébullition	115 – 125 °C / 3 mg Hg
Point d'inflammation	108 °C
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité	Non déterminé
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	Non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	5.31 x 10 ⁻³ mm HG
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité	0.879 g/cm ³ (20°C)
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Non soluble dans l'eau, bien soluble dans de solvant organique sauf DMSO et glycol d'éthyle
Coefficient de partage: n-octanol/eau	> 10'000
Température d'auto-allumage	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	3.51 c.s.
Propriétés explosives	Non explosif (selon appréciation)
Propriétés comburantes	Non oxydatif (selon appréciation)

9.2 Autres informations

Aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun connu

10.2 Stabilité chimique

Sous conditions normales (température ambiante), le produit est stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse

10.4 Conditions à éviter

Eviter les températures élevées, des oxydatif fortes ou d'étincelles. Tenir à l'écart de feu ouvert et des sources d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts, oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone mais pas de décomposition si utiliser selon le mode d'emploi.

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Oral LD ₅₀ >2'000 mg/kg (rat) ((Z)-8-Dodecenyl acetate)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement Irritant
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas de sensibilisation
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de données disponible
Cancérogénicité	Pas de données disponible
Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Pas de données disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Pas de données disponible
Danger par aspiration	Pas de données disponible

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons	LC ₅₀ (96 heures) > 1'000 mg/L ((Z)-8-Dodecenyl acétate)
Crustacés	<i>Daphnia magna</i> EC ₅₀ (48 heures) = 30 mg/L ((Z)-8-Dodecenyl acétate)

Algues/plantes aquatiques Pas de donnée disponible.

Autres organismes Pas de donnée disponible.

Toxicité chronique (longue durée)

Poissons Pas de donnée disponible

Crustacés Pas de donnée disponible

Algues/plantes aquatiques Pas de donnée disponible

Autres organismes Pas de donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité abiotique Pas de donnée disponible

Dégradabilité physique et photochimique Pas de donnée disponible

Biodégradation Le produit se dégrade rapidement dans l'eau et le sol ; biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau Pas de donnée disponible, exposition peu probable

Facteur de bioconcentration Pas de donnée disponible, exposition peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement Pas de donnée disponible, exposition peu probable

Tension superficielle Pas de donnée disponible

Adsorption/lixiviation Pas de donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB et pas des substances PBT.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun connu

12.7 Autres informations

Aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/ Emballage	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface. Evacuation conformément aux prescriptions légales. Ne jamais réutiliser les emballages vides.
Code/marquage des déchets conforme à OMOD	Aucun
Information important pour le traitement des déchets	Aucun
Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

Rubrique 14 Information sur le transport

Inlandtransport	Nicht eingeschränkt
Seetransport	Nicht eingeschränkt
Lufttransport	Nicht eingeschränkt

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations	Aucune connue
Restrictions d'usage	Aucune connue

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage au terme
de CE directive. La substance active est enregistré sous REACH,
article 15 de disposition (EC) No 1907/2006.

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le
consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état
actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en
fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne
représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une
spécification technique.

i Révision

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date 16.04.2021